Image not found or type unknown

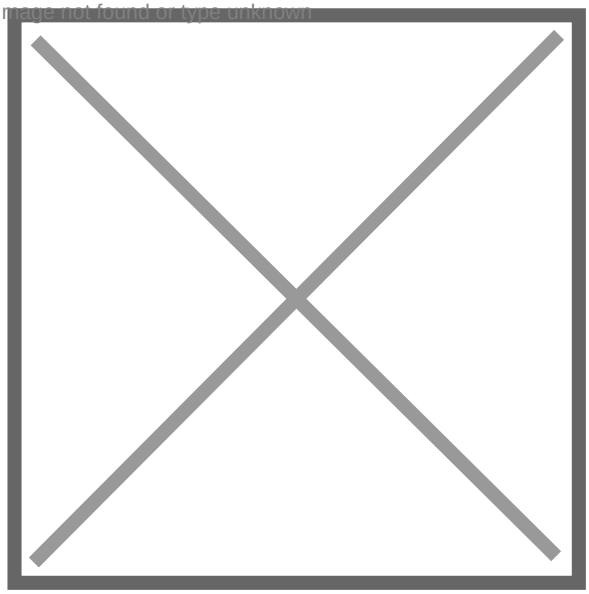

Vais je garder ma maison aprés mon divorce ?

Par **damss**, le **18/05/2008** à **20:07**

bonjour , je vous explique mon probleme :
voila j ai acheter ma maison seul il y a 20 ans et fini de la payer en 1998 , en 2000 je me suis marié , nous n avons pas fait de contrat de mariage , et a l heure actuel nous allons divorcé et donc je voudrais savoir si ma maison restera mienne !!
merci pour vos réponses

Par **Marion2**, le **18/05/2008** à **23:54**

Dans la mesure où vous avez acheté cette maison et en plus que vous aviez fini de la payer avant votre mariage, cette maison vous revient de plein droit.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés